

| Domaines d'activités | Activités |
|--|---|
| <p>1</p> <p>Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser et ajuster son intervention au domicile de la personne en concertation avec elle, son environnement, en fonction du projet personnalisé et des évolutions constatées au quotidien ✓ Contribuer à la liaison avec les autres professionnels qui interviennent au domicile de la personne |
| <p>2</p> <p>Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Ecouter et sécuriser la personne dans son projet de vie à domicile ✓ Dialoguer et négocier, avec la personne, les modalités de mise en œuvre de l'intervention à domicile ✓ Signaler à l'encadrant et/ou aux professionnels de santé et/ou aux aidants tout état inhabituel de la personne accompagnée, les signes de détresse et de douleur et tout risque dans son environnement ✓ Aider à la réalisation ou réaliser des achats de la vie courante ✓ Aider au suivi du budget ✓ Participer à l'élaboration des menus, aider à la réalisation ou réaliser des repas conformes aux éventuels régimes prescrits ✓ Aider à la réalisation ou réaliser l'entretien courant du linge et des vêtements ✓ Aider à la réalisation ou réaliser le nettoyage des surfaces et matériels du cadre de vie de la personne ✓ Aider à la gestion des documents de la vie courante et aux démarches administratives ✓ Aider la personne dans les activités d'écriture et de lecture de la vie ordinaire ✓ Aider ou effectuer l'aménagement de l'espace dans un but de confort et sécurité ✓ Prendre part à la décoration et l'esthétique du cadre de vie ✓ Préparer et organiser, avec la personne, ses déplacements à l'extérieur et l'accompagner dans ses démarches de la vie ordinaire |
| <p>3</p> <p>Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intervenir en coordination avec les autres intervenants au domicile de la personne, les services sanitaires et sociaux et médico sociaux ✓ Organiser et ajuster son intervention en autonomie et en rendre compte à son encadrement ✓ Transmettre les informations à l'équipe et/ou aux partenaires dans le respect de la sphère privée ✓ Faire part de ses questionnements et des éventuelles difficultés rencontrées à son responsable, en fonction des modalités définies au sein de la structure ✓ Participer au renseignement d'outils d'observation et d'évaluation |
| <p>4</p> <p>Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etablir, selon le contexte, le lien et communiquer avec la famille et les membres de l'entourage dans la limite de ses responsabilités ✓ Accompagner la personne dans les activités de loisirs et de la vie sociale à partir de son contexte de vie |